AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Dériveurs – Quillards – Catamarans

Championnat de Ligue des Pays de la Loire Jeunes Pays de la Loire des Pays de la Loire Grade : 5A

Dimanche 10 avril
Base nautique de Quimiac pointe du Toul Ru 44420 Mesquer
Organisé par le Club Nautisme en pays Blanc

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par
- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
1.2 - les règles de classe.
1.3 - les règlements fédéraux
1.4 - Le règlement du Championnat de Ligue des Pays de la Loire 2021/2022.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale

3 COMMUNICATION

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe Optimist/Open Skiff/RS Feva

4.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant obligatoirement le formulaire suivant :
Ci-dessous le lien internet du formulaire Inscription et autorisation parentale Championnat de Ligue Jeunes du dimanche 10 avril 2022 est obligatoire pour réaliser la préinscription :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdKVqswLJLM8HBA7HFvy3304pBk13K43lTNZD0nTANpmkNdKw/viewform?usp=sf_link
A réaliser au plus tard le mercredi 7 avril 2022.
Une confirmation d'inscription aura lieu le matin de la régate. Des autorisations parentales seront à disposition, si celles-ci n'ont pas été signées dans le formulaire en ligne.

4.3 Documents exigibles à l'inscription :
a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile 2022 :
- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants sont 12 € par coureur (espèces ou chèque pas de CB).
Les droits d'inscription sont à régler sur place à la confirmation d'inscription

6 PUBLICITE

Sans objet

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

Sans objet

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Dimanche 10 avril	*9h30*	*11h00*

8.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :
Sans objet

8.4 Nombre de courses :
Course à suivre pour tous .

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à *11h30*

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après *16h00*.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Les vêtements peuvent être contrôlés à tout moment. Les vêtements et l'équipement d'un concurrent doivent respecter la RCV 50.1(b).

11 LIEU

11.1 L'Annexe à l'AC *1* fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe à l'AC *2* indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant : *construit*

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

14 CLASSEMENT

14.1 *Le système de classement est le suivant : Système de points à minima.*

14.2 *1* courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Sans objet.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Sans objet

17 PLACE AU PORT

Il n'y a pas de place au port de Quimiac dans la nuit de samedi 09 et dimanche 10 avril.
Une cale de à l'eau est possible uniquement à marée haute.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 **Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

NAUTISME EN PAYS BLANC
3 RUE PORT BOUCHER
44420 PIRIAC SUR MER

TEL 02.40.23.53.84

GSM 06.07.69.70.53

Mail : nautismeenpaysblanc@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de la régate : CHAMPIONNAT DE LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE JEUNE
Dates complètes : 10 avril 2022
Lieu : Quimiac pointe du Toul RU base nautique NPB
Autorité Organisatrice : NAUTISME EN PAYS BLANC

CLASSE type de bateau : O OPTIMIST BENJAMIN O Optimist minime
O RS FEVA **O OPEN SKIFF**

N° voile	**BARREUR**	**ÉQUIPIER 1**
NOM		
PRÉNOM		
N° licence		
N° club		
Sexe		
Né(e) le		

Pour les mineurs : Autorisation parentale **Téléphone(s) : .....**

Je soussigné, M autorise mon enfant à participer à la régate et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.
J'atteste qu'il (ou elle):
Ayant plus de 16 ans, est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.
Ayant moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.
J'autorise également les organisateurs :
À prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.
À prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.
J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à: ..... le.....

Signature (Ajouter la mention " *Lu et approuvé* «)

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)
Fait à le

Droit image : J'accepte que NPB se réserve la possibilité d'utiliser mon image afin de compléter sa photothèque si besoin :
OUI/ / NON/ /

Je présente mon certificat médical apte à la compétition le jour de la confirmation : OUI/ / NON/

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Signatures des coureurs :

NAUTISME EN PAYS Blanc
Site de Mesquer
Chemin du Bourlandais
Pointe du Toul Ru
44420 Mesquer—Quimiac
Parc bateaux
Barrières
Parking remorques bateaux
Barrières
Accueil site
Parking voitures
Pointe du Touru
NAUTISME EN PAYS BLANC - NPB
Plage du Toul Ru
Port du Toul Ru
Baie du Cabonnais
Ker Elfen
Pierre Paucton
Pointe de Beaulieu
Rue du Menè
Rue de Treyo (VC109)
Rue du Fort (VC24)
Kremp-Bouilliez Florence
Quimiac T'y mam Goz
Google

QUIMIAC
OCÉAN ATLANTIQUE
base nautique
PC TERRE
zone départ
zone arrivée
Baie de Cabonnais
Plage de Touiru
Pointe de Beaulieu
Plage de Lanséria
Hameau de Beaulieu (privé)
Le Dermenant
Bois de Promota
Ile du Fin
Ile de Praderoi
Ile de la Garenne
Le Pracaut
Kerguillotte
Le Ville aux Chats
Le Lany
Trévigale
Ile de Trévigale
Le Petit Bois
Kervaguet
Treambert
Le Vranel
Ker Al Men
Soursac
Kerjolland
Tahura